



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 160

Texte de la question

TERRITOIRES RURAUX

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen, pour le groupe Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants.

M. Christophe Naegelen. Mesdames et messieurs les ministres, mes collègues vous ont déjà exprimé leurs inquiétudes au sujet de la désertification numérique et médicale de nos territoires ruraux. Je pense particulièrement aujourd'hui aux Vosges, à Remiremont et à notre combat pour la pérennité de notre maternité.

Pourtant vous présentez un budget affaiblissant encore un peu plus l'attractivité de nos campagnes. Le prêt à taux zéro pour le neuf est maintenu pour quatre ans dans les zones urbaines, mais deux ans dans les zones rurales et les villes moyennes. La moyenne d'âge et le nombre de retraités sont supérieurs dans nos villages, c'est un fait, mais ce seront les premiers touchés par la hausse de la CSG. Et étant donné l'éloignement et le déficit flagrant en transports en commun pour aller travailler ou faire ses courses, nous allons être touchés par la hausse du diesel.

Les territoires ruraux ont le sentiment d'être les oubliés de la politique nationale. Pourtant, 51 % des Français vivent dans des communes de moins de 10 000 habitants.

Monsieur le Premier ministre, entendez les cris de ces oubliés de l'État et les appels de leurs représentants. Comprenez que la France n'est pas faite que de villes et de métropoles. Souvenez-vous que la devise de la France comporte le mot d'égalité : elle doit s'appliquer à tous, pour tous, dans tous les territoires, même les plus reculés.

Je ne doute pas de votre volonté de bien faire, mais prouvez-la. Entendez-nous et agissez. Dans votre projet ce sont les villes qui se mettent en marche ; les campagnes, elles, sont mises à l'arrêt. Quand et comment comptez-vous remettre la ruralité sur les rails de la réussite afin d'éviter une société à deux vitesses ?

Notre groupe va proposer la création d'une agence nationale de la cohésion des territoires et nous comptons sur un soutien transpartisan. Ferez-vous preuve d'ouverture sur ce sujet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LC et quelques bancs du groupe LR.*)

M. Bruno Bilde. Très bien.

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, *ministre de la cohésion des territoires.* Monsieur le député, vous êtes tout à fait fondé à

poser cette question. Étant moi-même élu d'un département très rural, je connais la situation de ces départements.

Mais leur situation est quand même, je tiens à vous le dire, très diverse. Il ne faut pas opposer systématiquement la ville et la ruralité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. C'est vous qui les opposez !

M. Jacques Mézard, ministre. Ce gouvernement n'est pas responsable de ce qui s'est passé depuis des décennies. Nous le sommes tous s'agissant de l'abandon d'un certain nombre de territoires.

Je vous le dis très clairement pour le vivre au quotidien : rejoindre ma circonscription par la route c'est treize heures aller-retour, par le train c'est quatorze heures. Pour aller à la métropole régionale, c'est neuf heures aller et retour. C'est cela, l'héritage !

Nous avons besoin de travailler ensemble pour rétablir les équilibres.

Je voudrais vous dire aussi qu'il ne faut pas stigmatiser les territoires ruraux. Il est des territoires ruraux qui fonctionnent très bien et il y a un certain nombre de déséquilibres.

L'accessibilité est fondamentale.

M. Christian Jacob. Et la suppression du PTZ ? Et la hausse du gazole ?

M. Jacques Mézard, ministre. Nous y travaillons s'agissant du numérique, avec un objectif clair : la 4G partout d'ici 2020. Mais nous voulons aussi le doublement du nombre des maisons de services au public, ainsi que des maisons de santé pluridisciplinaires. Voilà du concret.

M. Pierre Cordier. Encore faut-il qu'il y ait des médecins !

M. Jacques Mézard, ministre. Quant aux efforts au niveau financier, je vous rappelle rapidement qu'il n'y aura pas de baisse de la DETR ni de la DSIL et que toutes nos communes rurales auront de la lisibilité sur leurs dotations et leurs finances pendant ce quinquennat. Voilà des efforts concrets. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 160

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 octobre 2017](#)